conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Klebamul D 299

Date de révision: 14.03.2020 Code du produit: 143116 Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Klebamul D 299

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Adhésifs. (Dispersionsklebstoff, lösemittelfrei)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Klebag AG Rue: Herdern 13

Lieu: CH-6373 Ennetbürgen

Téléphone: 041 624 40 50 Téléfax: 041 620 62 85

e-mail: info@klebag.ch

Interlocuteur: Dr. W. Gaede Téléphone: 041 624 4052 (Bürozeiten)

e-mail: gaede.wolfgang@klebag.ch

Internet: www.klebag.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 079 372 40 56

STIZ: 044 251 51 51 (Kurzwahl 145)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

N'est pas soumis à l'étiquetage dans le sens de la directive de préparation 1999/45/CE.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

non applicable

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on (BIT, Gemisch aus 5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-

On und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on (C(M)IT/MIT (3:1)). Peut produire une réaction

allergique.

2.3. Autres dangers

Contient: biocides

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Matériaux de pose sous forme de dispersion exempte de solvants

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Klebamul D 299Date de révision: 14.03.2020Code du produit: 143116Page 2 de 8

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité	
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH		
	Classification SGH				
55965-84-9	masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)			>=0,0002 - < %	
	-	613-167-00-5			
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H331 H311 H301 H314 H317 H400 H410			;	

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

Es sind keine zusätzlichen Inhaltsstoffe vorhanden die nach dem aktuellen Wissenstand des Lieferanten in den zutreffenden Konzentrationen als gesundheits- oder umweltschädlich eingestuft sind, PBT- oder vPvB-Stoffe sind oder welche einen Arbeitsplatzgrenzwert haben und daher in diesem Abschnitt angegeben werden müssten.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Après inhalation

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Appeler immédiatement un médecin.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

aucune/aucun

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone Oxydes nitriques (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

Evacuer les personnes en lieu sûr. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Klebamul D 299

Date de révision: 14.03.2020 Code du produit: 143116 Page 3 de 8

Information supplémentaire

Equipement spécial de protection en cas d'incendie: gem. EN 469

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel Ventiler la zone concernée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement. Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Matière appropriée pour recueillir le produit: Sable. kieselguhr. terre. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales

matière inadéquate pour recueillir le produit: Solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger contre: forte chaleur. gel.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
55965-84-9	2,3-Dihydro-isothiazol-3-one de 5-chloro-2-méthyle [26172-55-4] et 2,3-Dihydro-isothiazol-3-one de 2-méthyle [2682-20-4] mélange 3:1 (inhalable)	-	0,2		VME 8 h	
		-	0,4		VLE courte durée	

Conseils supplémentaires

Aucune donnée disponible

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Klebamul D 299

Date de révision: 14.03.2020 Code du produit: 143116 Page 4 de 8

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. Empfehlung der Firma KCL GmbH, Deutschland:

Handschuhtyp: DERMATRIL 740; Materialstärke: 0.11 mm, Methode: DIN EN 374

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. vêtement de protection: aus Fibres naturelles (coton) Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection respiratoire

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires. Protection respiratoire non nécessaire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: visqueux
Couleur: beige clair

Odeur: spécifique de la substance

pH-Valeur: 6

Modification d'état

Point de fusion:

Point initial d'ébullition et intervalle

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Point d'éclair:

non applicable

Inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable
Limite inférieure d'explosivité: Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

non comburant.

Pression de vapeur:

23 hPa
Pression de vapeur:

non déterminé

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Klebamul D 299 Code du produit: 143116

Page 5 de 8

Densité (à 20 °C): 1.22 g/cm³
Hydrosolubilité: Miscible avec: Eau.
Viscosité dynamique: non déterminé
Viscosité cinématique: > 20,5 mm²/s

(à 40 °C)

Date de révision: 14.03.2020

Durée d'écoulement: non déterminé
Taux d'évaporation: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de risques spéciaux à signaler.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre: forte chaleur. gel.

10.5. Matières incompatibles

Alcalis (bases), concentré.; Acide, concentré.; Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
55965-84-9	masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)				
	orale	ATE 100 mg/kg			
	cutanée	ATE 300 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 0.5 mg/l			

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Pas de risques spéciaux à signaler.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Klebamul D 299

Date de révision: 14.03.2020 Code du produit: 143116 Page 6 de 8

Effets sensibilisants

Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on (BIT, Gemisch aus 5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-0n und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on (C(M)IT/MIT (3:1)). Peut produire une réaction allergique. Pas de risques spéciaux à signaler.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Observations relatives à la classification

aucune/aucun

Observation diverses

aucune/aucun

Information supplémentaire

aucune/aucun

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'a pas été vérifié. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

non applicable

12.6. Autres effets néfastes

Pas de risques spéciaux à signaler.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Klebamul D 299

Date de révision: 14.03.2020 Code du produit: 143116 Page 7 de 8

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

080410

Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encres d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics, autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Détergent.: Eau. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)

Autres informations utiles (Transport maritime)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Autres informations utiles (Transport aérien)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucune/aucun

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV): non réglementé

Législation nationale

Information supplémentaire

EMICODE: EC1 PLUS - sehr emissionsarm, Plus gemäss GEV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Gegenüber Fassung 2014 Änderungen in folgenden Abschnitten: 2, 3, 4, 7, 9, 10, 15

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

	Klebamul D 299	
Date de révision: 14.03.2020	Code du produit: 143116	Page 8 de 8

H331 Toxique par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on (BIT, Gemisch aus 5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-

On und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on (C(M)IT/MIT (3:1)). Peut produire une réaction

allergique.

Information supplémentaire

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)